

À la Métropole

Grand Nancy Métropole
mercredi 22 juillet 2015 08:16

A de nombreuses reprises, le Député-Maire est intervenu auprès de Marisol TOURAINE, Ministre de la Santé, au sujet de la situation préoccupante du CHU de Nancy, lui faisant part notamment de son attachement au projet de réorganisation des laboratoires du CHU en un plateau technique unique de biologie.

Vraisemblablement, la presse locale n'a pas mesuré, au long de ses articles, combien Hervé FERON s'était engagé sur ce dossier. Il a donc informé les représentants syndicaux du CHU de ses interventions nombreuses et de son engagement.

La Ministre vient d'adresser un courrier au Député, à titre personnel, pour lui faire savoir que le CHU bénéficiera d'une aide de 34,6 millions d'euros pour financer son projet d'investissement et redresser sa situation financière.



MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES, DE LA SANTÉ
ET DES DROITS DES FEMMES

La Ministre

Paris, le 15 JUL. 2015

CAB – PP/IT/Pég D15-014738

Monsieur le Député, *Chef Hervé,*

Vous m'avez fait part de votre attachement au projet de réorganisation des laboratoires du CHU de Nancy en un plateau technique unique de biologie.

Le comité de la performance et de la modernisation de l'offre de soins hospitaliers (COPERMO) du 26 mai 2015 a permis à l'Agence régionale de santé (ARS) de présenter ce projet.

J'ai le plaisir de vous informer que, sur la base du dossier d'évaluation produit par l'agence régionale de santé (ARS), le comité a donné un avis favorable au projet d'investissement porté par le CHU de Nancy et à un accompagnement financier pour sa réalisation. Le COPERMO a d'ailleurs souligné la qualité du projet présenté.

J'ai décidé de suivre cet avis afin de soutenir financièrement ce projet qui va dans le sens de l'efficacité et qui participe à la mise en œuvre de la trajectoire de retour à l'équilibre financier du CHU. A ce titre, le CHU de Nancy bénéficiera de 34,6 M€ d'aides destinées à financer son projet d'investissement et à contribuer au redressement de sa situation financière.

Le COPERMO a toutefois formulé plusieurs recommandations destinées à optimiser le projet et à en garantir la soutenabilité financière. Ces recommandations, qui seront précisées par le directeur général de l'offre de soins, devront faire l'objet d'une attention particulière de l'ARS et de l'établissement.

Je ne doute pas que la réalisation de ce projet permettra à la Région Lorraine de faire progresser l'organisation et la qualité de la prise en charge au bénéfice de ses habitants.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Député, l'expression de ma sincère considération.

Amicalement,

Marisol

Marisol TOURAINE

Monsieur Hervé FERON
Député de Meurthe-et-Moselle
Assemblée Nationale
126 rue de l'Université
75355 PARIS SP

14 AVENUE DUQUESNE – 75350 PARIS SP
TÉLÉPHONE: 01 40 56 60 00